

Vendredi 9 février 2024
Assemblée Générale Ordinaire



Association S.A.B.

ORDRE DU JOUR

- **I. Rapport moral de la Présidente**
 - **II. Rapport financier de la trésorière**
 - **III. Point sur le projet de réhabilitation des installations de l'internat des jeunes filles du collège de Nasso**
 - **IV. Questions diverses**
- ✂ **Verre de l'amitié.**

RAPPORT MORAL

de la Présidente

RAPPORT FINANCIER

de la trésorière

Point sur le projet de
réhabilitation des installations
de l'internat Jeunes Filles du
collège de Nasso





30 avril 2023 - Jubilé d'albâtre des sœurs S.A.B. - Roubaix



30 avril 2023 - Jubilé d'albâtre des sœurs S.A.B. - Roubaix





Eglise :
Abbaye d'Igny
13190 Igny
Communauté Cathédrale
Notre Dame du Val d'Igny

Entrée par l'accueil

Horaires des Offices

Semaine	Dimanche
4h15 Vigiles	4h15 Vigiles
7h15 Laudes	7h45 Laudes
8h30 Eucharistie Tierce	9h15 Tierce
12h15 Sexte	11h00 Eucharistie
14h15 None	None
17h30 Vêpres	Vêpres
19h45 Complies	Complies

1^{er} juillet 2023 – Randonnée à l'Abbaye du Val d'Igny

1^{er} juillet 2023 – Randonnée à l'Abbaye du Val d'Igny



Rentrée scolaire septembre 2023 à Nasso





Questions diverses

Avez-vous des questions ?

Obligation de déclaration des dons (depuis 2021)

Année	Nombre de reçus fiscaux établis	Montant total des dons Faisant l'objet d'un reçu fiscal
2021	34	6 119
2022	43	15 495
2023	40	14 772

Questions diverses

Avez-vous des questions ?

•Merci de votre présence !

•Verre de l'amitié



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 09 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf février à 20 heures s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Solidarité Associative avec le Burkina Faso (SAB) au siège de l'Association (1 rue Gaussard 51 700 Châtillon sur Marne). 13 personnes ont participé à l'Assemblée Générale. Neuf personnes se sont excusées pour leur absence.

Ordre du jour

- I. Rapport moral de la Présidente
 - II. Rapport financier de la trésorière
 - III. Point sur le projet de réhabilitation des installations de l'internat des jeunes filles du collège
 - IV. Questions diverses
- ☒ Verre de l'amitié.

I. Rapport moral

Le rapport est présenté par Marianne CHARDONNAL-GILLERY, présidente de l'Association. Il est repris en annexe au présent procès-verbal.

II. Rapport financier de l'Association (9 mois - comptes arrêtés au 31 décembre 2023)

Le rapport financier est présenté par Annick DELOZANNE, trésorière de l'association. Il est repris en annexe au présent procès-verbal.

Après vote, les deux rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

III. Point sur le projet de réhabilitation des installations de l'internat des jeunes filles du collège

La première phase du projet (achat de bancs et tables) a été faite rapidement
La deuxième phase (construction d'une partie du mur d'enceinte) a démarré rapidement, mais a été arrêtée suite à un problème administratif. A ce jour, le problème n'est toujours pas réglé.
La troisième phase (construction de deux dortoirs) n'est pas encore complètement financée. A noté que notre association n'est pas la seule à y concourir. Nous avons réservé la somme de 12 000 € pour y participer, nous verrons en 2024 si nous pouvons augmenter cette participation compte-tenu de l'excellent résultat du dernier exercice.
Par ailleurs, il est primordial que le financement de ce projet ne vienne pas réduire l'apport annuel que nous fournissons au collège de Nasso pour favoriser l'éducation des jeunes filles défavorisées.

IV. Questions diverses

Les sœurs SAB présentes ont apporté un beau témoignage sur la vie à l'internat de Nasso, et un dialogue s'est instauré entre tous les participants.

La séance est levée à 21h00. Un moment convivial est proposé aux participants.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 9 février 2024.

La Présidente,

Le Secrétaire,

Marianne CHARDONNAL-GILLERY

Michel CHARDONNAL

Pièces jointes : Rapport Moral ; Rapport Financier ; Support de réunion



RAPPORT MORAL de la Présidente

Assemblée Générale du vendredi 9 février 2024

Comme vous avez pu le remarquer, notre Assemblée Générale Ordinaire cette année, a été avancée dans le calendrier. En effet, lors du Conseil d'Administration du 26 mai 2023, celui-ci a retenu la proposition d'aligner les comptes de l'Association sur l'année civile et non plus sur l'exercice "1er avril de l'année A-1 au 31 mars de l'année A" comme nous le faisons jusque-là. De cette manière, il sera plus facile de suivre les dons reçus en fonction de l'activité, en lien avec les reçus fiscaux délivrés.

Ce changement a eu lieu au 1^{er} janvier 2024. Aujourd'hui, nous allons vous présenter l'activité et les comptes de l'Association non pas sur une année complète, mais seulement sur 9 mois, c'est-à-dire d'avril à décembre 2023. 2024 est ainsi une année de transition, avant de continuer l'année prochaine sur une année civile complète.

Situation générale au Burkina Faso - Extrait du site internet France Diplomatie

Compte tenu des incidents sécuritaires suite aux troubles politiques survenus fin 2022 au Burkina Faso, l'intégralité du territoire est maintenant classée en zone rouge (formellement déconseillée)

En effet, la présence récurrente de groupes armés terroristes actifs et du risque d'enlèvement et d'attentat, ainsi que des mesures de couvre-feu mises en place, les déplacements sont formellement déconseillés sur l'ensemble du territoire, y compris le tourisme.

La menace de nature terroriste ou criminelle au Burkina Faso est très élevée. Bien que la capitale Ouagadougou n'ait pas connu d'attentats depuis mars 2018, les zones périphériques dans le nord, l'est, l'ouest et le sud-ouest du pays ont, quant à elles, vu se renforcer la présence des groupes armés terroristes, tout particulièrement dans les régions frontalières avec le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo et sur la frontière ivoirienne. Un strict respect des consignes de sécurité est nécessaire.

Le risque d'enlèvement et d'homicide est très élevé.

Dans ce contexte compliqué, notre participation au projet de réhabilitation des infrastructures de l'Internat-Filles du Collège de Nasso a été suspendue. Nous ferons un point plus détaillé tout à l'heure. Nous avons bien sûr poursuivi notre versement annuel pour le fonctionnement courant du collège.

Au cours des neufs derniers mois, l'activité de l'association a été réduite. Notre randonnée annuelle le samedi 1^{er} juillet s'est déroulée avec des prévisions météorologiques inquiétantes, ce qui a dissuadé un certain nombre de personnes d'y participer. Dans la pratique, la pluie est restée limitée, ce qui a permis de faire une belle randonnée, puis de partager le repas dans la salle Saint Paul de l'abbaye du Val d'Igny

Les obsèques du regretté Lucien VINCENT se sont déroulées le 16 juin en l'église d'Olizy. Son épouse Anna avait proposé de verser une participation au profit de notre Association, qu'elle en soit remerciée.

Les échanges épistolaires entre les jeunes de chez nous et du collège de Nasso se sont essouffés, Natacha prévoit d'en reparler aux jeunes de l'aumônerie pour créer de nouveaux échanges.

Le dimanche 30 avril 2023, le jubilé d'albâtre (75 ans) des Sœurs de l'Annonciation de Bobo Dioulasso s'est déroulé en l'église Saint Martin à Roubaix. Notre Association y était représentée et ce fut un beau moment de joie et d'espérance.

Enfin, la branche « châlonnaise » n'a pu être sollicitée cette année du fait de la maladie de notre correspondante Anne-Marie.

Pour 2024, les actions phares seront les suivantes :

α Samedi 6 avril 2024 : une action solidaire est prévue en remplacement de la course des jeunes au Prieuré de Binson, sous la forme d'une foire aux livres / BD/DVD/CD/ livres de coloriage de tout style et tout âge, avec vente de gâteaux, cake salés, boissons... Les enfants du KT et de l'aumônerie y seraient étroitement associés. Le but est d'essayer de toucher d'autres personnes que les paroissiens et cela permettrait d'apporter un moment de rencontre et de convivialité, et de faire connaître l'association plus largement.

α Samedi 6 juillet 2024 : 6^{ème} édition de la randonnée S.A.B. à l'abbaye du Val d'Igny

Nous continuons à chercher d'autres idées pour élargir notre communication sur l'Association : n'hésitez pas à partager vos idées !

Nous restons convaincus qu'il est vital pour notre Association de travailler à la fois sur le court terme, avec une contribution au financement de la scolarité, et

sur le moyen/long terme : les infrastructures. Les deux sont impératifs et indissociables pour l'avenir de l'école. Nous avons appris avec beaucoup d'humilité que participer à un projet d'infrastructure peut-être très compliqué, et demander plus de temps que prévu... !

Conclusion

Notre Association est une association locale, aux moyens limités et à la contribution humble. Votre générosité n'a fait que croître au fil des années, elle nous encourage à persévérer. Et nous restons persuadés de l'intérêt de notre participation à l'éducation des jeunes filles en Afrique, et c'est cela qui nous pousse à poursuivre notre action.

Je vous remercie pour votre présence à cette Assemblée Générale et pour votre attention.

Marianne CHARDONNAL-GILLERY
Présidente

=====

Point sur le projet

Pour la première étape du projet « construction d'un mur », pour laquelle nous avons versé une contribution importante en 2022, est actuellement bloquée, en attente de décision du vicaire général pour le collège de Nasso. Notre Association a donc pris la douloureuse décision de ne pas verser dans l'immédiat une nouvelle contribution pour la partie « dortoir » du projet, alors que de l'argent déjà versé par notre Association reste inutilisé.

Le Conseil d'Administration a décidé :

1/ De fixer le montant du versement annuel pour les frais de scolarité à **6 000 €**, au même niveau que les années précédentes. Ce versement a été réalisé en août 2023.

2/ De fixer le montant de la contribution au projet d'investissement pour la partie « Construction d'un dortoir » à **12 000 €**. Toutefois, cette somme restera placée en France en attendant que (i) la construction du mur soit achevée et que (2) le financement du dortoir soit bouclé dans sa totalité.



RAPPORT FINANCIER de la trésorière
Assemblée Générale du vendredi 9 février 2024

SITUATION AU 31 décembre 2023

BILAN DU 01/04 AU 31/12/2023		
	DEBIT	CREDIT
Solde bancaire au 31/03/2023		14 815,75 €
Adhésions (21)		315,00 €
Saint Vincent		139,36 €
Randonnée abbaye d'Igny		235,00 €
Vente bracelets		32,00 €
Don obsèques		1 487,00 €
Don et parrainage		6 245,00 €
Don exceptionnel		6 000,00 €
Livret A	22 449,24 €	22 449,24 €
Intérêts		515,60 €
Virement au collège de Nasso	6 000,00 €	
Frais de transfert	30,60 €	
Frais de Swift	17,34 €	
TOTAL	28 497,18 €	52 233,95 €
Solde créditeur		23 736,77 €
Solde banque au 31/12/2023	585,53 €	
Livret A	22 449,24 €	
Chèques non crédités au 31/12/2023	700,00 €	
Espèces	2,00 €	
TOTAL	23 736,77 €	